



Conseil montérégien
de la culture et des communications

**Mémoire du Conseil montérégien de la culture
et des communications**

Déposé dans le cadre de la consultation sur l'avenir du réseau muséal

27 juin 2013

Résumé

Les institutions muséales montérégiennes sont dynamiques et contribuent de façon importante au milieu de vie régional et local. Le soutien de l'État québécois est cependant indispensable au maintien de ce réseau régional, car lui seul peut mettre en place le soutien financier et les mesures qui sont nécessaires à sa consolidation. À ce propos, le CMCC émet les recommandations suivantes :

- réactiver le mécanisme de reconnaissance des institutions muséales et le jumeler à une réévaluation périodique des institutions;
- faire connaître le mécanisme de reconnaissance au public afin qu'il devienne un véritable « sceau de qualité » et serve les institutions muséales dans leurs efforts de promotion;
- mettre en place des programmes destinés à soutenir les actions et les projets des regroupements muséaux, tel Montmusée;
- maintenir la Cellule régionale d'expertise en muséologie (CREM) en Montérégie;
- mettre en place des incitatifs pour les instances locales et régionales, valorisant leurs partenariats, financiers et autres, avec les institutions muséales;
- mettre en place des mesures, fiscales et autres, favorisant la philanthropie envers les institutions muséales;
- mettre en place des programmes pour soutenir les services éducatifs des institutions muséales et mettre sur pied un programme de soutien financier destiné au transport des élèves;
- augmenter les crédits alloués à Mécénat Placement Culture, rendre le programme accessible à toutes les institutions muséales et assouplir les règles d'utilisation des fonds amassés;
- augmenter l'enveloppe de soutien triennal au fonctionnement, s'assurer que cette hausse soit suffisamment élevée pour permettre une amélioration de la rémunération et hausser l'enveloppe annuellement selon le taux d'inflation;
- bonifier les enveloppes destinées aux infrastructures muséales et modifier le soutien au fonctionnement selon les frais accrus qui en découlent;
- mettre en place un processus d'évaluation périodique des institutions muséales et augmenter le nombre d'institutions ayant accès au financement pour le fonctionnement;
- tenir compte de la spécificité de chaque institution (situation géographique, croissance, fréquentation, professionnalisme, services offerts au milieu scolaire, responsabilités au regard de la conservation des collections et des sites, implication communautaire, rayonnement, publications, activités de diffusion, capacité à générer des revenus autonomes, etc.) lors de l'attribution des subventions. Il ne s'agit pas ici d'avoir un mode d'attribution des subventions directement proportionnel à la performance, mais plutôt d'aider selon les besoins, en tenant compte des capacités de chaque institution, peu importe leur taille;
- étant donné le faible investissement en dollars par habitant dans la région, il faut revoir à la hausse l'enveloppe accordée à la Montérégie pour le financement des institutions muséales.

Les orientations de la politique muséale québécoise sont ambitieuses, il faut maintenant se donner les moyens de les concrétiser.

Table des matières

Résumé	2
Table des matières	3
Présentation du CMCC	4
Introduction.....	4
La politique muséale	4
La structure du réseau muséal	6
Le financement.....	8
Conclusion	11
Annexe I : Institutions muséales.....	12
Annexe II : Lettres des CRÉ	13
Lettre de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil	
Lettre de la CRÉ Montérégie Est	
Lettre de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	

Présentation du CMCC

Le Conseil montérégien de la culture et des communications (CMCC), à l'instar des autres conseils régionaux de la culture du Québec, appuie le développement des arts et de la culture dans sa région. Il assure une veille, défend et fait la promotion des arts et de la culture. Il documente les enjeux et problématiques de son milieu, favorise la circulation d'informations, la consultation, les échanges, la concertation et la mise en réseau. Il contribue à la reconnaissance publique des milieux et des intervenants de la culture et des communications.

Fondé en 1977, le CMCC assiste, informe, regroupe et représente les professionnels de la culture en Montérégie. Par ses activités de formation, de concertation et de promotion, le conseil facilite la réalisation des projets de ses membres et leur diffusion.

Son conseil d'administration est formé de représentants disciplinaires, dont un représentant du milieu de la muséologie, ainsi que de représentants des conférences régionales des élus, des membres partenaires et des membres associés.

Introduction

Le Conseil montérégien de la culture et des communications salue l'initiative de monsieur Maka Kotto, ministre de la Culture et des Communications, pour la mise en place du groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal au Québec qui a lancé cette consultation provinciale.

Celle-ci donne au CMCC l'opportunité de faire connaître ses principales préoccupations au sujet du réseau muséal montérégien. Ce réseau est constitué d'une quarantaine d'institutions muséales. Parmi celles-ci, treize sont actuellement reconnues par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), dont huit soutenues au fonctionnement.

Tel que nous le constatons, les préoccupations des institutions muséales montérégiennes font écho à celles des autres institutions muséales québécoises qui ont été exprimées, entre autres, lors des derniers états généraux de la Société des musées québécois.

La politique muséale

Les cinq grandes orientations de la politique muséale lancée en 2000, soit : (1) les citoyens d'abord, (2) cap sur l'expertise, (3) une institution muséale dans la communauté, (4) la force du réseau muséal et (5) direction le monde, sont toujours actuelles et au cœur des préoccupations des institutions muséales. Quelle institution muséale ne se préoccupe pas de développement de public, de l'embauche de ressources professionnelles, du développement de partenariats avec les instances gouvernementales locales et régionales, de réseautage avec d'autres institutions et de la consolidation du réseau muséal? Quelle institution muséale n'aimerait pas tisser des liens avec d'autres pays et diffuser ses activités et son expertise à l'étranger?

De plus, la politique est un cadre de référence, mais elle laisse aux institutions la liberté d'établir leur propre plan stratégique, ce qui a été noté comme un point positif par les institutions muséales.

Le problème réside dans l'application de la politique plus que dans son contenu. Par exemple, celle-ci mettait en place un mécanisme de reconnaissance des institutions muséales. Ce « sceau de qualité » devait aider les institutions dans leur représentation auprès de partenaires potentiels. Pour certaines, la reconnaissance a eu peu d'impact structurant. Pour d'autres, la reconnaissance a effectivement permis d'aller chercher des appuis auprès des instances municipales et régionales ainsi qu'au privé, de même que du financement pour des projets auprès du Ministère. Cependant, aucune institution n'a eu accès à ce mécanisme depuis 2001, ce qui crée une situation inéquitable.

Le milieu muséal montréalais est dynamique, mais le portrait des institutions reconnues est figé dans le temps depuis plus de dix ans. Par conséquent, il est recommandé de **réactiver le mécanisme de reconnaissance des institutions muséales** et de le jumeler à une réévaluation périodique des institutions.

Le mécanisme de reconnaissance devait aussi servir à garantir au public la qualité des institutions. S'il a été utile sur le plan administratif, il semble cependant que les institutions n'ont pas eu d'impact auprès du public qui ne semble pas connaître ce « sceau de qualité ». Il est donc recommandé de faire connaître le mécanisme de reconnaissance au public afin qu'il devienne un véritable « sceau de qualité » et serve les institutions muséales dans leurs efforts de promotion auprès de la clientèle et auprès d'éventuels bailleurs de fonds.

En plus du mécanisme de reconnaissance, la politique muséale mettait aussi en place deux autres mécanismes structurants : le plan triennal de financement et le soutien au fonctionnement. Si le plan triennal a bel et bien été implanté pour les institutions qui étaient déjà soutenues au fonctionnement, le financement, lui, n'a pas suivi les ambitions de la politique.

D'ailleurs, les dépenses externes de fonctionnement de l'administration publique québécoise, c'est-à-dire les subventions versées aux institutions muséales (associations et organismes), étaient plus basses en 2010-2011 qu'en 1993-1994¹, en dollars constants. En tenant compte de l'inflation, il aurait en effet fallu verser environ 6,8 millions \$ de plus en 2010-2011 pour avoir un montant à peu près équivalent aux 24 878 700 \$ versés en 1993-1994² (ce qui équivaut à 33 872 408,45 \$ en dollars de 2010³). Si l'année de la politique (2000-2001) a vu 34 693 000 \$ distribués en dépenses externes de fonctionnement aux associations et organismes du domaine des institutions muséales, ceux-ci n'ont reçu en 2010-2011 que 27 068 600 \$. Une baisse donc, et ce, même en dollars courants.

¹ L'année 1993-1994 a été choisie parce que les dépenses par région administrative et par secteur n'étaient disponibles

² Institut de la statistique du Québec

³ Banque du Canada, feuille de calcul de l'inflation : <http://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>

De plus, le soutien financier aux projets offert aux institutions reconnues mais non soutenues au fonctionnement est limité et ponctuel. Il ne permet pas de faire de plan, même à moyen terme. S'il apporte tout de même une aide aux institutions, il ne permet pas vraiment leur consolidation.

Si donc toutes les orientations, ainsi que les enjeux et les objectifs énoncés dans la politique muséale sont louables, leur réalisation est beaucoup plus problématique, particulièrement lorsque les ressources sont insuffisantes.

La structure du réseau muséal

Malgré cela, le réseau couvre relativement bien l'ensemble de la région, tant géographiquement que thématiquement (art, métiers d'art, archéologie, science, technologie, nature, histoire, etc.). Le manque de panneaux indicateurs, trop coûteux pour de nombreuses institutions, réduit parfois l'accès au réseau muséal. Le manque de ressources fait aussi en sorte que certaines institutions ne peuvent être ouvertes toute l'année.

De nombreux espaces, locaux et bâtiments ont besoin de travaux d'agrandissement pour répondre aux attentes de la population ou de réfection pour respecter les normes de la muséologie québécoise. **L'état des infrastructures est un enjeu majeur pour les établissements de la région.** À ce sujet, plusieurs institutions montérégiennes ont clairement identifié leurs besoins : agrandissement des réserves, ajout de nouvelles salles d'exposition, ajout d'espaces pour les services éducatifs et agrandissement des espaces de bureaux permettant l'embauche de ressources supplémentaires. Lors de l'étude portant sur les équipements culturels en Montérégie Est⁴, plus du tiers des institutions⁵ ont exprimé des besoins liés à leurs installations. Là encore, le manque de ressources fait en sorte que de nombreuses institutions ne peuvent s'attaquer à ce problème. Dans le cas de lieux protégés, les ressources manquent même pour assumer les coûts de l'expertise nécessaire à l'évaluation des travaux et à la formulation des demandes d'aide à la rénovation.

La Montérégie possède un réseau régional dynamique, qui regroupe 16 institutions muséales. Issu de la table de concertation en muséologie du CMCC, Montmusée est devenu un organisme indépendant qui offre de nombreux avantages à ses membres depuis 1991 : développement des clientèles, promotion ciblée (mois des musées), répertoire d'écoles, tableaux d'expertise des ressources humaines des musées membres, offre de formation, veille médiatique, diffusion des activités des membres, promotion commune, etc. Le regroupement œuvre au niveau de la concertation et de la promotion. Mais encore une fois, le financement de ces structures est inadéquat pour la somme de services à offrir. Étant donné les effets positifs et mobilisateurs de ce type de regroupement, il est recommandé de mettre en place des programmes destinés à soutenir les actions et les projets des regroupements muséaux, tel Montmusée.

⁴ Les équipements culturels du territoire de la CRÉ de la Montérégie Est — État de situation : http://www.monteregie-est.org/cre_monteregie_fichiers/file/CR-quipements%20culturels%20Montrgie%20Est_mai2011_v2.pdf.

⁵ Huit sur vingt-deux.

Montmusée gère également une Cellule régionale d'expertise en muséologie (CREM) depuis plus de 6 ans. La CREM, l'une des deux premières au Québec, a permis un essor important des activités de Montmusée. Un état de situation des musées membres a pu être réalisé pour orienter le développement des institutions. Des outils de développement et de partage des expertises, de même que du soutien ponctuel et des services-conseils ont pu aussi être mis à la disposition des membres. Vu l'importance des actions rendues possibles par la CREM, il est recommandé de maintenir la Cellule régionale d'expertise en muséologie en Montérégie.

Les collaborations entre les musées ne s'arrêtent pas à leur participation au regroupement muséal régional. Plusieurs musées sont également membres du CMCC, ce qui leur permet non seulement de réseauter entre eux, mais aussi avec les organismes des autres secteurs culturels de la région (diffuseurs, centres d'artistes, etc.). Certains musées ont aussi des projets communs, liés à leur proximité, à des thématiques communes, etc. Par exemple, le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges et la Maison Trestler (lieu d'interprétation situé à Vaudreuil-Soulanges) viennent de mettre sur pied une offre conjointe de visites pour le milieu scolaire. En plus de permettre la mise en commun des activités de promotion, ce projet nécessite également un partage des ressources humaines entre les deux institutions, les employés du service éducatif du musée étant également utilisés par le lieu d'interprétation.

Des collaborations existent aussi avec des organismes d'autres secteurs, par exemple Plein sud, centre d'exposition en art actuel à Longueuil et le Théâtre de la Ville (situé à Longueuil) qui offrent aussi des visites conjointes lors d'une même sortie scolaire qui combine alors théâtre et art actuel.

L'apport des institutions muséales à l'éducation est d'ailleurs fort important. En Montérégie, la clientèle scolaire est en remontée depuis les trois dernières années, ayant atteint 65 060 en 2012, après un creux de 57 622 en 2010⁶, ce qui est tout de même non négligeable. Évidemment, là encore, les ressources manquent. L'accueil d'activités scolaires nécessite des ressources humaines spécialisées, des lieux adéquats, de la promotion auprès des professeurs, etc. Il est donc recommandé de mettre en place des programmes pour soutenir les services éducatifs des institutions muséales. Il est aussi recommandé de mettre sur pied un programme de soutien financier destiné au transport des élèves.

Les institutions muséales sont aussi bien ancrées dans leur milieu de vie. Elles offrent de nombreuses activités aux résidents et haussent leur qualité de vie. Plusieurs sont aussi gardiennes de l'histoire et du patrimoine local. Certaines prônent l'achat local et s'impliquent auprès d'organismes communautaires en leur offrant des laissez-passer ou des activités à prix réduit, etc.

⁶ Institut de la statistique du Québec, fréquentation des institutions muséales répondantes.

Le financement

Les apports importants des institutions muséales à l'amélioration du cadre de vie des citoyens sont d'ailleurs reconnus par plusieurs instances locales et régionales⁷ qui participent à leur financement. Notons cependant que les trois CRÉ de la Montérégie ne peuvent soutenir financièrement le fonctionnement des institutions, elles ne soutiennent que les projets. Il s'agit donc de soutien ponctuel, non récurrent. De plus, bien que les CRÉ reconnaissent l'importance des musées sur leur territoire et la valeur ajoutée des actions concertées, étant donné qu'elles possèdent chacune leurs spécificités en matière d'aide financière, tant au niveau de leur capacité, des critères exigés, que des procédures à suivre, il est difficile d'y déposer des projets montérégiens. Ces derniers nécessitent des ententes interterritoriales, alourdissant le processus et affectant directement la capacité des musées à se regrouper et à mettre en place des actions à portée régionale.

Quant aux municipalités, elles sont parfois la seule source de financement publique des institutions non reconnues. Et contrairement aux CRÉ, elles peuvent offrir un soutien au fonctionnement. Leur soutien financier est donc très important pour les institutions muséales, et même nécessaire.

L'implication des municipalités dans le développement culturel de la région a connu un essor dans les douze dernières années : le nombre d'agents de développement culturel est passé de cinq à vingt-cinq et le nombre de politiques culturelles d'une dizaine à trente-quatre. Par contre, l'attention est souvent portée sur les services de proximité aux citoyens plutôt que vers le soutien au milieu culturel en place.

Bien entendu, les instances locales et régionales peuvent offrir un soutien autre que financier aux institutions muséales : prêt d'équipement, promotion, ressources humaines, etc. Tous ces services peuvent aider les institutions muséales à remplir leur mission tout en bouclant leur budget.

Il arrive cependant que l'importance des institutions muséales ne soit pas reconnue par certains élus. La Montérégie a d'ailleurs récemment perdu un musée reconnu et soutenu qui a déménagé à Montréal à la suite du retrait progressif du soutien financier municipal. Une sensibilisation des élus municipaux à l'importance de ces institutions s'avère donc nécessaire. À ce titre, des incitatifs valorisant les partenariats, financiers et autres, entre les instances municipales et régionales et les institutions muséales pourraient être utiles. Il est donc recommandé de mettre en place des incitatifs pour les instances locales et régionales, valorisant leurs partenariats, financiers et autres, avec les institutions muséales.

Bien entendu, les institutions muséales doivent aussi faire des efforts d'autofinancement. Les institutions ont toutes bien identifié des stratégies leur permettant de maximiser leurs revenus : activités de collecte de fonds, boutique, location de salle, partenariats avec le milieu des affaires,

⁷ À ce sujet, voir les lettres de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, de la CRÉ Montérégie Est et de la CRÉ de la Vallée-du-haut-Saint-Laurent en annexe.

augmentation du nombre de visiteurs, augmentation du nombre d'activités permettant de générer des revenus, augmentation du nombre de membres, etc.

Cependant, la capacité des institutions à générer des revenus varie de l'une à l'autre : certaines n'ont pas d'espace pour une boutique ou pour la location de salle; certaines peuvent exiger des frais d'admission, d'autres non. Les thématiques des institutions peuvent aussi influencer les difficultés qu'elles peuvent rencontrer pour tisser des partenariats, etc. Les activités gratuites offertes par les municipalités viennent parfois aussi faire concurrence aux institutions muséales qui doivent exiger des frais d'admission. Le manque de ressources limite aussi les possibilités pour les directions de démarrer des recherches de financement, devant répondre à la gestion quotidienne. Si la diversification des revenus est souhaitée, la multiplication des sources de financement contribue à l'essoufflement des ressources.

De plus, les études statistiques sur la philanthropie démontrent qu'il est plus difficile d'obtenir des dons au Québec que dans les autres provinces canadiennes. Une recherche de l'Institut Fraser, effectuée en 2010, donnait au Québec le plus bas « indice de générosité » de toutes les provinces canadiennes⁸. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a également indiqué qu'« en matière de philanthropie, le Québec accuse un retard par rapport au reste de l'Amérique du Nord. »⁹

Le secteur culturel ne bénéficie pas non plus du plus grand bassin de donateurs. En effet, un sondage effectué par Hill Stratégies Research indique qu'au Canada, en 2007, les organismes artistiques et culturels à but non lucratif (OBNL) se classaient 9^{es} parmi onze types d'OBNL en ce qui a trait au nombre de donateurs. En 2010, selon un document publié par Hills Strategies Research¹⁰, le nombre de donateurs aux organismes du secteur des arts et de la culture au Québec était de 109 000, ce qui ne représentait que 1,7 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus. En comparaison, la moyenne canadienne pour le taux de donateurs était de 2,7 %.

Le *Portrait statistique des institutions muséales reconnues et soutenues, de 1999-2000 à 2007-2008* publié par le Ministère, indiquait d'ailleurs que les revenus de fonctionnement provenant de l'aide privée avaient diminué pour les institutions muséales au cours de cette période. Les difficultés à récolter de l'aide privée sont donc nombreuses. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le gouvernement a mis sur pied un groupe de travail sur la philanthropie culturelle. Il est par conséquent recommandé de mettre en place des mesures, fiscales et autres, favorisant la philanthropie envers les institutions muséales.

Le programme Mécénat Placement Culture est aussi utile aux institutions pour atteindre leurs objectifs de collecte de fonds. Par contre, ces sommes ne peuvent être utilisées pour les priorités et préoccupations actuelles du financement au fonctionnement à court et moyen terme. Il est

⁸ Institut Fraser, *Generosity in Canada and the United States: The 2010 Generosity Index*, 2010, p. 8.

⁹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *L'art de s'investir en culture : guide à l'intention des gens d'affaires*, p. 15.

¹⁰ Regard statistique sur les arts, vol. 11, n° 3, « Les bénévoles et donateurs du secteur des arts et de la culture au Canada en 2010 », mars 2013, http://www.hillstrategies.com/sites/default/files/Benevoles_donateurs2010.pdf.

donc recommandé d'augmenter les crédits alloués à Mécénat Placement Culture, de rendre le programme accessible à toutes les institutions muséales et d'assouplir les règles d'utilisation des fonds amassés.

La perte d'un musée en Montérégie et les difficultés d'obtenir du financement privé illustrent que **le maintien d'un réseau national d'institutions muséales réparti sur le territoire de la province ne saurait se passer du soutien du gouvernement provincial**. L'aide au fonctionnement offerte par le ministère de la Culture et des Communications est primordiale à la survie d'un tel réseau. Nous avons déjà mentionné plus haut que l'enveloppe allouée aux subventions¹¹ pour les institutions muséales (associations et organismes) était plus basse en 2010-2011 qu'en 1993-1994 en tenant compte de l'inflation, et ce, malgré l'instauration de la politique muséale en 2000-2001. Le nombre d'institutions soutenues est d'ailleurs gelé depuis plusieurs années. Il apparaît donc **essentiel que l'enveloppe financière allouée aux institutions muséales soit bonifiée**, particulièrement en ce qui concerne le soutien triennal au fonctionnement de ces institutions. Il est par conséquent recommandé d'augmenter l'enveloppe de soutien triennal au fonctionnement et de la hausser annuellement selon le taux d'inflation.

La situation est d'ailleurs la même en ce qui concerne les dépenses externes d'investissement, c'est-à-dire les subventions accordées pour l'immobilisation. Il manquait près de 2 millions en 2010-2011 pour être au niveau de 1993-1994¹². Or, nous avons déjà mentionné que l'état des infrastructures est un enjeu majeur pour les établissements de la Montérégie, tant pour la diffusion que pour la conservation des collections, qui sont à la base de la muséologie québécoise et de son patrimoine. Une bonification de l'enveloppe accordée aux immobilisations s'avère donc de la plus grande importance. Bien entendu, les projets immobiliers provoquent souvent aussi une hausse des frais de fonctionnement (entretien, chauffage, ressources humaines, etc.), ceux-ci doivent donc être pris en compte dans l'attribution du soutien au fonctionnement. Il est donc recommandé de bonifier les enveloppes destinées aux infrastructures muséales et d'ajuster le soutien au fonctionnement selon les frais accrus qui en découlent.

Sur le plan régional, les dépenses externes et internes de l'administration publique québécoise qui vont aux institutions muséales ne représentaient que 1,84 \$/habitant en 2010-2011, ce qui place la région au 13^e rang sur 17 régions. En comparaison, la région de Chaudière-Appalaches, qui est aussi une région périphérique, recevait 3,66 \$/habitant. Si donc les besoins sont criants à travers la province, ils le sont d'autant plus en Montérégie. Le manque de ressources financières se répercute partout. La rétention des ressources humaines est difficile étant donné les salaires peu élevés et les charges de travail considérables. Il est donc recommandé que soit revue à la hausse l'enveloppe accordée à la Montérégie pour le financement des institutions muséales. Il est aussi recommandé que la hausse de l'enveloppe budgétaire allouée au fonctionnement des institutions muséales soit suffisamment élevée pour permettre une amélioration de la rémunération.

¹¹ Dépenses externes de fonctionnement de l'administration publique québécoise

¹² 7 359 200,00 \$ en 1993-94 équivalent à 10 019 568,08 en \$ de 2010.

De même, les collections souffrent du manque de ressources. Bien que celles-ci soient centrales au rôle des musées, ceux-ci devant assurer la pérennité du patrimoine, les fonctions liées aux collections ne peuvent actuellement être réalisées adéquatement. En Montérégie, le manque de fonds fait en sorte que peu d'employés peuvent être affectés au travail sur les collections et que la recherche ne peut être effectuée que lorsqu'il y a un besoin pressant, soit dans le cadre d'une exposition ou d'une publication.

Il appert de tout ceci **qu'une évaluation nationale du réseau muséal est primordiale**. Une intervention juste et équitable de l'État n'est possible qu'en ayant un portrait d'ensemble de la situation et en tenant compte des spécificités de chaque institution : la thématique abordée, les collections, la situation géographique, la croissance, la fréquentation, le professionnalisme, les services offerts au milieu scolaire, les responsabilités au regard de la conservation des collections et des sites, l'implication communautaire, le rayonnement (régional, extrarégional...), les publications, les activités de diffusion, la capacité à générer des revenus autonomes, etc. sont tous des éléments qui varient d'une institution à une autre et qui doivent être pris en compte lors de l'attribution des subventions. Qui plus est, certains de ces éléments, comme la croissance et la fréquentation par exemple, dépendent aussi d'autres facteurs, telles les ressources disponibles et la localisation géographique.

Il ne s'agit donc pas ici d'avoir un mode d'attribution des subventions directement proportionnel à la performance. Une évaluation nationale permettrait d'aider selon les besoins, en tenant compte des capacités de chaque institution, peu importe leur taille, de façon à conserver les réseaux régionaux et éviter de tout centraliser en de grandes institutions.

De plus, seule une évaluation périodique pourra permettre de contrer la situation inéquitable créée par le gel de l'accès au financement, particulièrement au fonctionnement. La politique muséale parlait « [d'] assurer une muséologie vive et active »¹³, mais comment cela peut-il se faire lorsque l'accès au financement est gelé depuis plus de dix ans? Il est donc recommandé de mettre en place un processus d'évaluation périodique des institutions muséales et d'augmenter le nombre d'institutions ayant accès au financement au fonctionnement.

Conclusion

Un réseau muséal québécois fort et réparti à travers la province ne saurait se passer de l'intervention de l'État québécois. Le soutien au fonctionnement par le MCC est indispensable pour le réseau. De plus, seul le gouvernement provincial peut mettre en place des mesures qui inciteront la philanthropie et le soutien des instances régionales et locales.

Les orientations et les plans d'action de la politique muséale québécoise élaborés en 2000 étaient pertinents. Il faut maintenant, en 2013, se donner les moyens de les concrétiser en tenant compte des réalités nationale, régionale et locale.

¹³ *Politique muséale, vivre autrement la ligne du temps...*, p. 20.

Annexe I : Institutions muséales

Institutions muséales ayant été consultées sur le contenu de ce mémoire :

- Cellule régionale d'expertise en muséologie (CREM) de la Montérégie
- Exporail, le Musée ferroviaire canadien
- La Fondation de la Maison Trestler
- La Maison amérindienne
- Maison nationale des Patriotes
- Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire
- Musée québécois de la radio
- Musée régional de Vaudreuil-Soulanges
- MUSO - Musée de société des Deux-Rives
- Plein sud, centre d'exposition et d'animation en art actuel à Longueuil
- Pointe-du-Buisson / Musée québécois d'archéologie

Annexe II : Lettres des CRÉ

Voir pages suivantes.



Longueuil, le 26 juin 2013

Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5

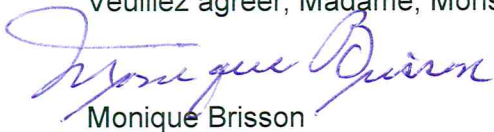
Objet : Avis de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil pour le Groupe de travail
sur l'avenir du réseau muséal

Madame, Monsieur,

Nous profitons des travaux du groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal pour souligner l'importance qu'accorde la CRÉ de l'agglomération de Longueuil aux institutions muséales de son territoire. La CRÉ croit au rôle didactique et de préservation des institutions muséales. La présence de ces institutions sur son territoire permet à la population et au public scolaire d'avoir facilement accès et d'être initiés à l'art et la culture. Les institutions muséales enrichissent notre milieu et c'est pourquoi plus de 200 000 \$ provenant du Fonds de développement régional et du Fonds régional d'investissement jeunesse ont été investis depuis 2005 en soutien au développement de projets dans ce secteur. Parmi ces projets, nous pouvons souligner le soutien à l'implantation d'une cellule régionale d'expertise en muséologie coordonnée par l'organisme Montmusée.

Bien que la CRÉ de l'agglomération de Longueuil ait soutenu financièrement le développement de projets des institutions muséales de son territoire, elle ne peut cependant pas les soutenir dans leurs activités de fonctionnement. Ce besoin en soutien de longue durée est majeur et essentiel pour le maintien et le développement des institutions muséales. Ce type d'aide ne peut être apporté par les instances locales et régionales. De plus, dans un contexte de compression budgétaire dans les CRÉ du Québec, les possibilités de soutien au niveau régional sont de plus en plus limitées. Il est donc essentiel de trouver des solutions pour soutenir les institutions muséales afin de stimuler le développement de la culture et des arts dans notre communauté.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Monique Brisson
Présidente
CRÉ de l'agglomération de Longueuil



McMasterville, le 25 juin 2013

Monsieur Dominic Trudel
Directeur général
Conseil montérégien de la culture et des communications
80, rue Saint-Laurent Ouest, bur. 130
Longueuil (Québec) J4H 1L8

Objet : Consultation publique sur l'avenir du réseau muséal

Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous faire part de l'avis de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est à l'égard de l'avenir du réseau muséal pour notre territoire.

Le positionnement historique de la Montérégie Est

Territoire au cœur de l'évolution historique du Québec, reliant l'Atlantique au Fleuve Saint-Laurent, la rivière Richelieu, située sur le territoire de la Montérégie Est, a joué un rôle de premier plan dans le développement de l'Amérique du Nord. Route névralgique, elle a été au centre des guerres impliquant Amérindiens, Français, Britanniques et Américains. De par sa localisation stratégique, notre territoire a incontestablement été marqué par l'activité militaire, témoin de toutes les guerres et de tous les conflits jusqu'à la Conquête. Cette thématique militaire est omniprésente sur l'ensemble du territoire; plusieurs vestiges de ce passé sont aujourd'hui accessibles aux visiteurs. Berceau du mouvement des Patriotes, le territoire a été le centre névralgique des assemblées secrètes menant à la Rébellion de 1837-1838. Certains sites identifiés comme ayant été des lieux marquants de l'histoire font l'objet de fouilles archéologiques. Ce qui fait en sorte qu'il y a une forte concentration de sites à caractère patrimonial, culturel et naturel sur le territoire. En plus, le corridor que forme la rivière du Richelieu dans la région a inspiré un grand nombre d'artistes et d'artisans et attire maintenant plusieurs amateurs d'art. De nombreux artistes importants ont habité le territoire et contribué à l'essor des arts visuels au Québec.

L'apport des institutions muséales en Montérégie Est

La Montérégie Est est un territoire dense et diversifié, son histoire et son patrimoine contribuent étroitement à l'identité culturelle de sa population. Les institutions muséales de notre territoire contribuent fortement à la sauvegarde et mise en valeur de l'héritage culturel de la région. En démocratisant l'histoire, elles contribuent au développement d'une identité régionale.

Pour la région de la Montérégie Est, les institutions muséales jouent un rôle de premier plan dans le développement du tourisme culturel. La présence d'une forte concentration de lieux historiques et patrimoniaux le long de la rivière Richelieu a permis à la région de se doter d'une route homologuée; la Route du Richelieu. Dix institutions muséales animent et enrichissent le contenu historique de ce projet régional.

Conférence régionale des élus de la Montérégie Est

255, boul. Laurier, 2^e étage, bureau 200
McMasterville (Québec) J3G 0B7
Téléphone : 450 446-6491
Télécopieur : 450 446-1942
Courriel : info@monteregie-est.org
Internet : www.monteregie-est.org

Le portrait du réseau muséal en Montérégie Est

La Montérégie Est compte 27 institutions muséales (4.4 institutions par tranche de 100 000 habitants) dont 7 musées, 18 lieux d'interprétation et 2 centres d'exposition. Parmi celles-ci, 8 sont reconnues par le ministère, dont seulement 4 bénéficient d'un soutien financier au fonctionnement (*selon le répertoire disponible sur le site Internet du MCC*). La densité de sa population fait du territoire de la Montérégie Est le troisième plus peuplé au Québec après Montréal et la Capitale-Nationale. Composée de la deuxième couronne de l'agglomération montréalaise et de quatre villes satellites, et d'un territoire rural dynamique, la Montérégie Est est une véritable mosaïque. Ces villes pôles desservent un vaste territoire et jouent un rôle majeur dans l'économie régionale. Au plan local et supralocal, les villes pôles de la Montérégie Est peuvent compter sur la présence d'institutions muséales dynamiques qu'elles soutiennent tant bien que mal. Toutefois, la grande majorité de ces institutions ne bénéficient pas du soutien du ministère.

Au plan régional, au cours des 5 dernières années, les demandes adressées par les institutions muséales dans le cadre des appels de projets du fonds de développement régional de la CRÉ permettent d'affirmer qu'il existe de grands besoins financiers en ce qui concerne le fonctionnement, les immobilisations et le renouvellement des activités de ces institutions. Le cadre d'intervention du ministère misant sur la responsabilisation a permis aux établissements d'être imaginatifs et dynamiques dans le développement de projets, de partenariats financiers et autres. Toutefois, un soutien de base demeure nécessaire afin de leur permettre de consacrer leur énergie sur leur mission de base et d'éviter de tomber dans une « gestion par projet ».

Le financement du réseau muséal pour la Montérégie Est

De par sa mission et le cadre normatif de son fonds d'aide financière, la CRÉ ne peut soutenir financièrement le fonctionnement récurrent d'un organisme tel qu'une institution muséale, et ce, même si elle possède un rayonnement régional. Toutefois, il est important de mentionner que dans les 5 dernières années, la CRÉ Montérégie Est a reçu 21 projets provenant d'institutions muséales. Neuf de ces projets ont pu bénéficier d'un soutien financier. De ces 21 projets, 7 ciblaient des projets d'immobilisations et d'études de faisabilité et 14 d'entre eux visaient des activités d'animation et des expositions. Les 21 projets totalisaient près de 2.7 millions d'investissements. Un montant de 320 000 \$ a pu être investi par la CRÉ.

En fonction des différents constats émis, la CRÉ souhaite un réel arrimage entre les fonds nationaux, régionaux et locaux, qu'ils proviennent du ministère, de la CRÉ, de la MRC, de la municipalité ou de partenaires privés. Si nous voulons adéquatement soutenir notre réseau muséal, ce maillage des fonds permettrait d'optimiser le soutien offert à ce milieu. De plus, il apparaît primordial de soutenir adéquatement le fonctionnement de base de ses institutions par la démocratisation des fonds du ministère permettant à un plus grand nombre d'institutions d'y avoir accès.

En espérant que ces informations puissent contribuer à l'avenir de nos institutions muséales, veuillez agréer, Monsieur Trudel, mes salutations distinguées.



Nathalie Ward
Directrice générale

Conférence régionale des élus de la Montérégie Est

255, boul. Laurier, 2^e étage, bureau 200

McMasterville (Québec) J3G 0B7

Téléphone : 450 446-6491

Télécopieur : 450 446-1942

Courriel : info@monteregie-est.org

Internet : www.monteregie-est.org

Salaberry-de-Valleyfield, le 27 juin 2013

Monsieur Maka Kotto
Ministre de la Culture et des Communications
480, boulevard Saint-Laurent
7e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7

Objet : Mémoire du Conseil montérégien de la Culture et des Communications déposé dans le cadre de la consultation sur l'avenir du réseau muséal du Québec.

Monsieur le Ministre,

Dans la foulée de la création du *Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal québécois*, la Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent souhaite joindre sa voix à celle du Conseil Montérégien de la Culture et Communications (CMCC) afin de mettre en relief certains enjeux qui touchent l'avenir des institutions muséales de notre région.

Le secteur de la muséologie a connu un important développement dans la région depuis les cinq dernières années et les besoins sont de plus en plus importants. La récente mise à jour du *Portrait culturel de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent* nous permet de tirer certains constats propres à notre région qui rejoignent les recommandations émises dans le mémoire déposé par le CMCC dans le cadre de la consultation sur l'avenir du réseau. Parmi ces constats, notons les trois enjeux prioritaires suivants:

La reconnaissance des institutions muséales du territoire par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Plusieurs institutions muséales importantes pour le territoire sont toujours en attente de l'obtention d'une reconnaissance de la part du MCC. Certaines de ces institutions ont vu le jour il y a quelques années et de nouvelles seront ouvertes au public sous peu. La réactivation du mécanisme de reconnaissance des institutions muséales, figé depuis plus de dix ans, permettrait à de nouvelles institutions de s'y tailler une place.

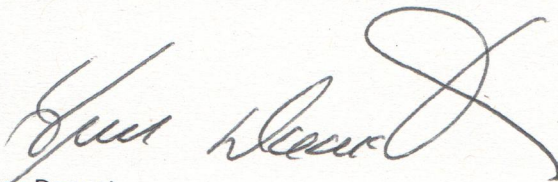
La mise à niveau des équipements aux standards muséaux actuels

Une bonification des enveloppes destinées à la mise à niveau des infrastructures et des équipements muséaux est indispensable au maintien de la qualité des services.

Un financement au fonctionnement adéquat des institutions muséales

Plusieurs institutions du territoire n'ont pas accès à un financement au fonctionnement et les enveloppes destinées aux institutions actuellement reconnues ne suffisent pas à répondre à leurs besoins de base. Les municipalités locales et régionales, tout comme les CRÉ, ne peuvent à elles seules palier au financement de ces institutions.

Dans l'espoir que les recommandations du rapport trouveront échos auprès du groupe de travail, veuillez recevoir, monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.



Yves Daoust
Président

cc. Monsieur Dominic Trudel, directeur du Conseil montréalais de la Culture et des Communications

